

Date de convocation
15.02.2023

**PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
ARRONDISSEMENT DE CHINON
CANTON DE LANGEAIS**

Date d'affichage
15.02.2023

COMMUNE DE SAVIGNE SUR LATHAN

Nombre de conseillers :

EN EXERCICE	15
PRESENTS	12
VOTANTS	13

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux février à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Mr Hugues BRUN.

Etaient présents : Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, TAPHANEL, MARIN Patrick, DESBOIS, GUIGNON, MARIN Jean-Hervé, JAMONEAU, BERTRAND, VERAN, GOUTARD, DUMAS

Etaient absents excusés : Mr BRUN Etienne, Mme DURAND

Etait absente : Mme DE ARAUJO

Madame DURAND avait donné procuration à Madame GENNETEAU

Objet : Modification du PLU ciblé sur le secteur 1AU – Secteur des Vignes

Vu l'approbation du PLU de la Commune de Savigné sur Lathan, en date du 11 mars 2015 ;

Vu les contraintes mentionnées sur le secteur 1 AU – Secteur des Vignes ne correspondant plus aujourd'hui aux attentes des futurs propriétaires souhaitant construire et ne respectant plus les obligations environnementales ;

Vu le devis du Cabinet AUDDICE de SAUMUR pour une modification de droit commun du PLU ciblé sur le secteur 1 AU – secteur des Vignes pour modifier l'OAP pour 5 000.00 € HT ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (13 votants) :

- Approuve le devis du Cabinet AUDDICE de SAUMUR pour une modification de droit commun du PLU ciblé sur le secteur 1 AU – secteur des Vignes pour modifier l'OAP pour 5 000.00 € HT ;
- Autorise le Maire ou un Adjoint à signer le devis.

Fait et délibéré le 22 février 2023

Le Maire,

Hugues BRUN

